



rendu de caution après sortie par huissier

Par **odyzz**, le **30/04/2011** à **12:37**

Bonjour,

Après rendu de caution avec quelques mois de retard, l'agence me demande 2 fois la caution dont la moitié qui ne correspond à aucunes factures jointes;
C'était une sortie par huissier.

J'aimerais que vous puissiez m'éclairer sur 2 points :

- Dois-je payer une partie de l'intervention de l'huissier ?
- Dois-je payer les sommes non justifiées ?

Merci pour votre réponse !

Par **Domil**, le **30/04/2011** à **13:11**

Dans quelles conditions l'EDL a été fait par huissier ?